



# L'Assemblée Nationale vote pour le recrutement de surveillant contractuel !

## Un cas de « CASSUS BELI » ?!?

UR TOULOUSE

Le 11 juillet 2023

Lundi 10 juillet 2023, l'Assemblée nationale abordait la question du recrutement de surveillants contractuels au sein de l'administration pénitentiaire.

Des surveillants adjoints recrutés entre 18 et 30 ans sur des contrats de 3 ans renouvelables une fois.

### **Au sein des détentions, les interrogations pleuvent !**

**"Des surveillants aux rabais ?!?" "Gestion des heures supplémentaires ?!?" "Mutations bloquées pour les titulaires ?!?" "Monopole sur les postes protégés ?!?" ... etc.**

### **Autant de questions pour lesquelles les réponses ne respirent pas la franchise !**

Même si le recrutement local peut être une source de motivation, nous nous demandons qui, pour environ 1500 euros mensuels, sera prêt à se faire insulter, menacer et agresser ?!?

À la réponse de la destruction de l'emploi statutaire, le ministre de la Justice répond sans sourciller : **"Ils n'auront pas les mêmes missions" !**

À la réponse du positionnement de ces agents en détention, notre ministre ne faiblit pas : **"Ils seront sous la responsabilité hiérarchique des titulaires et en binôme sur les missions au contact de la population pénale."**

Mais alors, quelle plus-value pour les copains en détention si ces emplois sont en surplus, notamment sur notre région où les modes dégradés sont légion ?!?

### **Cette expertise-là, c'est celle des différents camarades que nous avons rencontrés sur le terrain durant nos nombreux déplacements dans la région !**

**Nous sommes en droit de nous poser ces questions !**

Pourtant, et malgré ces nombreuses interrogations, nos parlementaires, dans la majorité, ont adopté ce texte. Maintenant que les dés sont jetés, nous verrons bien comment cela va s'articuler au sein de nos détentions. Nous aurions aimé en discuter plus longuement avec la DAP et le ministère, mais les portes sont restées fermées !

Le syndicat maison semble satisfait de son projet réalisé en concertation avec la DAP, mais semble en difficulté avec les questions posées par le terrain, concernant l'utilisation de l'emploi contractuel mais aussi sa proposition concernant la réforme statutaire, **créant une nouvelle grille de brigadier-chef (alors qu'ils se sont battus pour la fusion des grades en 2022) qui sera inaccessible pour la majorité d'entre nous.**

**Mais comme le répète sans cesse leur "GOUROU" : "c'est le prix à payer pour la catégorie B".**

*Le bureau Régional ,*